

CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 JUIN 2022

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – BLANCHARD – PERRINET – SOUDET – TAUPIN – BARBIER – CHENOT – Mrs DUGUET – BOUCHARD – LE MOUEL

Jean Paul DAVID a donné procuration à Jean Marc DUGUET

Jacques BOURREAU a donné procuration à Béatrice BOISSEAU

Nicolas BONNEFOY a donné procuration à Caroline CLOCHARD

Olivier CHARRON a donné procuration à Martine SOUDET

Monsieur Jean Marc DUGUET, Maire, a constaté que le quorum était atteint et a déclaré la séance ouverte à 19h05.

Isabelle BLANCHARD est nommée secrétaire de séance.

Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 1er avril 2022 est approuvé

- **Demande de subvention parcours fitness**
- **Fonds de solidarité logement 2022**
- **Emploi saisonnier**
- **Subvention exceptionnelle école (fonds des bibliothèques)**
- **Demande d'autorisation de vente d'un logement sur la commune par France Loire**
- **Acquisition de terrains à monsieur Gogry**

RETRAIT

Délibération : convention de mise à disposition des équipements sportifs déjà prise le 11 décembre 2021

DELIBERATION

- **Demande de subvention parcours fitness**

La commune va constituer un dossier de demande de subvention auprès de l'agence nationale du sport (ANS) afin de réaliser un parcours fitness dans les Chaffaux.

La subvention peut aller de 50 à 80%, nous espérons obtenir le maximum de subvention au vu du devis que nous avons retenu.

Le cout total HT s'élève à 36 386.13€

le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Agence Nationale du Sport	29 108.90€ (80%)
- Commune (20%)	7 277.23€

- **Fonds de solidarité logement 2022**

Comme chaque année la commune est sollicitée par le Conseil Départemental du Cher pour participer au financement du Fonds de Solidarité au Logement qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone, en direction des personnes défavorisées. La participation était de 150 euros et le soin était laissé au Conseil Départemental de répartir cette somme sur les différentes aides attribuées aux ménages de notre commune.

Je vous propose de reconduire cette somme.

- Emploi saisonnier

Comme chaque année, afin de soulager Sébastien sur certaines tâches d'espaces verts durant les congés de Jacky, la commune embauche un, voire deux, jeunes en été, cette année une candidature nous est parvenue.

- Subvention exceptionnelle école (fonds des bibliothèques)

La directrice de l'école sollicite la Municipalité concernant le projet lancé par l'Education Nationale de renouveler le fond des bibliothèques des écoles.

Afin que l'école de Saint Georges s'inscrive dans ce projet, il convient d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 euros.

Je vous donc propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 150 euros à l'école de Saint Georges.

- Demande d'autorisation de vente d'un logement sur la commune par France Loire

Le préfet du Cher sollicite l'avis de la commune concernant la vente par la société France Loire d'un pavillon 5, rue des Coutures.

Je vous propose d'autoriser cette vente

- Acquisition de terrains à monsieur Gogry

Dans la continuité des achats réalisés dans les Chaffaux, une délibération doit être prise afin d'acquérir les parcelles cadastrées section A n° 832, 966, 1023 et 1150 pour une contenance totale de 8 ares 42 centiares de monsieur Gogry.

Questions et informations diverses :

- Taxe d'aménagement : Evolutions législatives
La question est posée de savoir si la totalité sera reversée à la Communauté de Communes.
Une demande d'information complémentaire est attendue par la CDC
- Alarme Mairie : Jean Paul
- Amicale des sapeurs-pompiers de Vierzon : Mise à l'honneur de la Commune dans le calendrier 2023
Le conseil approuve cette idée
- Vente terrain dans les Coutures : (terrain qui, dans le PLU, précisait qu'il était destiné à une construction en lotissement)

Un acheteur potentiel souhaite acquérir la parcelle A1624, toutefois la commune doit exercer son droit de préemption, en effet, ce terrain pourrait être destinée à l'implantation de panneaux photovoltaïque, la commune aurait la possibilité de l'acheter pour un cout d'environ 7000€ puis le louer à la société, ce qui permettrait d'utiliser l'énergie pour alimenter certaines habitations.

Afin de mener à bien ce projet la surface totale devra être d'environ 3 hectare, Ce terrain d'une surface de 1.0370 hectare pourrait donc compléter le terrain communal mitoyen d'une surface de 1.7 hectare.

- Ancienne boulangerie

Le cout du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie via la SEMVIE serait de 200 000€, 80% de subvention peuvent être demandées ainsi qu'un fonds de concours à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry de 10% soit reste à charge environ 10% pour la Commune.

La séance est close à : 20h30

NOM	PRENOM	SIGNATURE
DUGUET	Jean Marc	
DAVID	Jean Paul	
BOISSEAU	Béatrice	
CHARRON	Olivier	
CLOCHARD	Caroline	
BOUCHARD	Hervé	
PERRINET	Stéphanie	
LE MOUEL	Olivier	
BLANCHARD	Isabelle	
BONNEFOY	Nicolas	
CHENOT	Charlotte	
TAUPIN	Brigitte	
SOUDET	Martine	
BOURREAU	Jacques	
BARBIER	Anne-Marie	